

TOURS

L'ancienne bénévoles a-t-elle harcelé l'éducateur sportif ?

PAGE 4

NISSAN X-Trail

1.6 dCi 130, 5 places
Xtronic Tekna
77 490 km
23/05/2017



NISSAN FIAT AMBOISE
28, route d'Amboise
37530 POCE-SUR-CISSE
www.laurier-automobile.fr



Vendredi
24 mai 2019
Touraine Est

la Nouvelle République
lanouvellerepublique.fr

1,10 €
n° 22704

Aujourd'hui avec votre journal

NOTRE CAHIER

GUIDE WEEK-END

Vitloire
Vins et gastronomie : l'art de vivre en Touraine

Rue Nationale à Tours : une délicate cohabitation

PAGE 10



Piétons, cyclistes, trottinettes électriques, tram... Les modes de déplacement s'additionnent jusqu'à saturation parfois. (Photo NR, Julien Pruvost)

LOCHES

Faudrait-il rendre Sforza à l'Italie ?

PAGE 23

FONDETTES

Massages ambigus : prison avec sursis

PAGE 4

INDRE-ET-LOIRE

Combien rapporte l'Europe ?

PAGE 3

FOOTBALL

La Ligue du Centre condamnée pour harcèlement

PAGE 34

RUGBY

Coup d'envoi de la 23^e édition du Hinton Sevens

PAGE 31

- 20%
sur tous les articles déco - maison et jardin
Jusqu'au 1^{er} Juin

LEGENS JARDINS D'HIVER
MAISON ET JARDIN

fête le Printemps et les mamans

1 Le Café Brûlé - RD 943 - REIGNAC-SUR-INDRE
02 47 59 31 21 - www.jardins-dhiver.com

R 27846 - 0524 - 1,10 € 37E



légalés et officielles

ANNONCES LÉGALES

Vie de sociétés

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/05/2019, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : LES PIPELETTES
Siège : SC
Forme : SC
Capital social : 200 €
Siège social : 5 imp des marronniers, 37130 Mazières de Touraine
Objet social : Locations, ventes, acquisitions de tous biens mobiliers et immobiliers, co-working
Gérance : Madame Stéphanie CHEMINARD demeurant 5, imp des marronniers, 37130 Mazières de Touraine
Madame Nadine HOLLGADO demeurant 13 rue de la Salle, 37190 Vallières
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de Tours

ASSAD-HAD, Association loi 1901

Siège Social : 25 rue Michel Colombe, 37 000 TOURS
SIREN 775 348 501

AVIS DE PROJET DE FUSION

L'association « ASSAD-HAD », Association régie par les dispositions de la loi du 1er juillet 1901, ayant son siège social 25 rue Michel Colombe, 37 000 TOURS, inscrite au répertoire SIREN sous le numéro 775 348 501,

Représentée par le Docteur Pascal MENAGE, Président,
Déclarée en Préfecture d'Indre et Loire le 8 décembre 1977,
L'association a pour objectif de promouvoir une intervention de qualité pour toute personne qui a besoin d'aide pour vivre à domicile, dans le respect de sa dignité.

L'association « ASSAD Rives de la Loire et du Cher », Association régie par les dispositions de la loi du 1er juillet 1901, ayant son siège social 10 rue Jules Hiron, ZAC St Maurice, Bâtiment François 1er 37 530 NAZELLE-NEGRON, inscrite au répertoire SIREN sous le numéro 309 953 313,

Représentée par Monsieur René PINON, Président,
Déclarée en Préfecture de Tours le 9 février 1977,
L'association a pour objet d'offrir un service commun d'assistance à celles qui sont insuffisamment épaulées dans leurs besoins matériels, physiques et moraux.

La fusion par absorption de « ASSAD Rives de la Loire et du Cher » par « ASSAD-HAD » permettra, par la mutualisation des moyens humains et matériels des deux structures, d'offrir une palette plus complète de services aux adhérents.

La réorganisation des entités qui découlera de cette fusion par absorption de « ASSAD Rives de la Loire et du Cher » par « ASSAD-HAD » permettra également, dans un objectif de rationalisation, de simplifier les structures ainsi que leur fonctionnement, d'en optimiser les coûts et de répondre au vœu de simplification tel que souhaité par les pouvoirs publics, et notamment par Monsieur le Président du Conseil Départemental d'Indre et Loire.

La fusion prendra effet le 1er septembre 2019.
Les projets ont été arrêtés par les Conseils d'Administrations des associations aux dates suivantes :

Association « ASSAD Rives de la Loire et du Cher » en date du 2 décembre 2016, du 19 décembre 2017 et du 18 avril 2019,
Association « ASSAD-HAD » en date du 12 décembre 2016, du 18 décembre 2017, et du 24 avril 2019.

Les dates prévues pour l'approbation du projet de contrat de fusion par les Assemblées Générales sont les suivantes :

Le 27 juin 2019 pour l'association « ASSAD-HAD »,
Le 27 juin 2019 pour l'association « ASSAD Rives de la Loire et du Cher ».
Pour l'association ASSAD « Rives de la Loire et du Cher », les éléments d'actif sont évalués au 31 décembre 2018 à la somme de 545 703 euros, et le passif pris en charge à la même date s'élève à 529 529 euros.

Il en résulte que l'actif net de « ASSAD Rives de la Loire et du Cher » est de 16 174 €

ASSAD Rives de la Loire et du Cher, Association loi 1901

Siège social:10 rue Jules Hiron, ZAC St Maurice, Bâtiment François 1er
37 530 NAZELLE-NEGRON
SIREN 309 953 313

AVIS DE PROJET DE FUSION

L'association « ASSAD-HAD », Association régie par les dispositions de la loi du 1er juillet 1901, ayant son siège social 25 rue Michel Colombe, 37 000 TOURS, inscrite au répertoire SIREN sous le numéro 775 348 501,

Représentée par le Docteur Pascal MENAGE, Président,
Déclarée en Préfecture d'Indre et Loire le 8 décembre 1977,
L'association a pour objectif de promouvoir une intervention de qualité pour toute personne qui a besoin d'aide pour vivre à domicile, dans le respect de sa dignité.

L'association « ASSAD Rives de la Loire et du Cher », Association régie par les dispositions de la loi du 1er juillet 1901, ayant son siège social 10 rue Jules Hiron, ZAC St Maurice, Bâtiment François 1er 37 530 NAZELLE-NEGRON, inscrite au répertoire SIREN sous le numéro 309 953 313,

Représentée par Monsieur René PINON, Président,
Déclarée en Préfecture de Tours le 9 février 1977,
L'association a pour objet d'offrir un service commun d'assistance à celles qui sont insuffisamment épaulées dans leurs besoins matériels, physiques et moraux.

La fusion par absorption de « ASSAD Rives de la Loire et du Cher » par « ASSAD-HAD » permettra, par la mutualisation des moyens humains et matériels des deux structures, d'offrir une palette plus complète de services aux adhérents.

La réorganisation des entités qui découlera de cette fusion par absorption de « ASSAD Rives de la Loire et du Cher » par « ASSAD-HAD » permettra également, dans un objectif de rationalisation, de simplifier les structures ainsi que leur fonctionnement, d'en optimiser les coûts et de répondre au vœu de simplification tel que souhaité par les pouvoirs publics, et notamment par Monsieur le Président du Conseil Départemental d'Indre et Loire.

La fusion prendra effet le 1er septembre 2019.
Les projets ont été arrêtés par les Conseils d'Administrations des associations aux dates suivantes :

Association « ASSAD Rives de la Loire et du Cher » en date du 2 décembre 2016, du 19 décembre 2017 et du 18 avril 2019,
Association « ASSAD-HAD » en date du 12 décembre 2016, du 18 décembre 2017, et du 24 avril 2019.

Les dates prévues pour l'approbation du projet de contrat de fusion par les Assemblées Générales sont les suivantes :

Le 27 juin 2019 pour l'association « ASSAD-HAD »,
Le 27 juin 2019 pour l'association « ASSAD Rives de la Loire et du Cher ».
Pour l'association ASSAD « Rives de la Loire et du Cher », les éléments d'actif sont évalués au 31 décembre 2018 à la somme de 545 703 euros, et le passif pris en charge à la même date s'élève à 529 529 euros.

Il en résulte que l'actif net de « ASSAD Rives de la Loire et du Cher » est de 16 174 €

Enquêtes publiques



PREFETE D'INDRE-ET-LOIRE

Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial
Bureau de l'environnement

LIGNE A GRANDE VITESSE SUD-EUROPE ATLANTIQUE
Commune de MAILLE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Prescription de l'enquête parcellaire complémentaire en vue de l'acquisition, par LISEA, de terrains supplémentaires nécessaires à la réalisation du projet de ligne à grande vitesse Sud-Europe Atlantique (LGV-SEA) sur la commune de MAILLE

Par arrêté préfectoral du 24 avril 2019, l'ouverture de l'enquête parcellaire complémentaire en vue de l'acquisition, par LISEA, de terrains supplémentaires nécessaires à la réalisation du projet de ligne à grande vitesse Sud-Europe Atlantique (LGV-SEA) a été prescrite sur le territoire de la commune de MAILLE.

M. Jean-Pierre MESLET, officier supérieur de cavalerie en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier sera déposé à la mairie de MAILLE, pendant 16 jours, du **lundi 3 juin 2019 au mardi 18 juin 2019 inclus**. Durant ce délai les personnes intéressées pourront en prendre connaissance et le consulter aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public de la mairie de MAILLE, à l'exception des jours fériés.

Les observations éventuelles pourront être consignées sur un registre à feuillets non mobiles, ouvert, côté et paraphé par le maire mis à la disposition du public ou adressées par écrit à M. Jean-Pierre MESLET, commissaire enquêteur, à la mairie de MAILLE.

En outre, le commissaire enquêteur recevra en personne, à la mairie de MAILLE, les observations du public dans les conditions désignées ci-après :

- **mardi 4 juin 2019, de 14 h 30 à 17 h 30,**
- **mardi 18 juin 2019, de 14 h 30 à 17 h 30.**

La publicité collective est faite, notamment en vue de l'application des articles L 311-1 à L 311-3 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique reproduits ci-dessous :

Article L 311-1 : "En vue de la fixation des indemnités, l'expropriant notifie aux propriétaires et usagers intéressés soit l'avis d'ouverture de l'enquête, soit l'acte déclarant l'utilité publique, soit l'arrêté de cessibilité, soit l'ordonnance d'expropriation. »

Article L 311-2 : « Le propriétaire et l'usufruitier sont tenus d'appeler et de faire connaître à l'expropriant les fermiers, locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes. »

Article L 311-3 : « Les intéressés autres que ceux mentionnés aux articles L 311-1 et L 311-2 sont mis en demeure de faire valoir leurs droits par publicité collective et tenus de se faire connaître à l'expropriant, à défaut de quoi ils sont déchus de tous droits à l'indemnité. »

Une copie du rapport du commissaire enquêteur établi à l'issue de l'enquête, contenant ses conclusions motivées et son avis, sera ensuite déposée à la mairie de MAILLE, ainsi qu'à la préfecture, bureau de l'environnement où toute personne concernée pourra être autorisée à en prendre connaissance.

Avis administratifs



Cté de Communes Touraine Val de Vienne

Approbation de la modification simplifiée n°2 du PLU
de Sainte-Maure-de-Touraine

Par délibération en date du 29 avril 2019, le Conseil Communautaire a approuvé la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sainte-Maure-de-Touraine.

Le dossier du PLU est à la disposition du public au siège de la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne, en mairie de Sainte-Maure-de-Touraine et en Préfecture, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Adjudications immobilières

Maître Julien BERBIGIER

Avocat Associé au Barreau de TOURS
1 rue du Pont Volant - BP 90406 - 37304 JOUE LES TOURS T.:02.36.97.28.45

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN LOT

Au plus offrant et dernier enchérisseur - Par devant le Tribunal de Grande Instance de TOURS - Palais de Justice - 7 Boulevard Béranger - 37000 TOURS

L'adjudication aura lieu le **MARDI 9 JUILLET 2019**
à 14 h 30

Cette vente à lieu à la requête de :
LA SELARL ACTIS MANDATAIRES JUDICIAIRES, Mandataire Judiciaire inscrite sur la liste nationale des mandataires judiciaires, demeurant 67 boulevard Chasseigne à POITIERS (86000), prise en la personne de **Me Stéphane-Alexis MARTIN**, agissant en qualité de liquidateur de Mr Tony QUETIN, nommée à cette fonction par jugement rendu par le Tribunal de Commerce de POITIERS en date du 17/09/2013. Ayant pour avocat, **Me Julien BERBIGIER**, Avocat Associé au Barreau de TOURS

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

UNE MAISON D'HABITATION A ABILLY (37)

34 Route du Val de Claise

Cadastrée section ZT no 115 lieudit «La Marche» pour 15a 64ca, comprenant:
- Au sous-sol : sous-partie avec chaufferie. - Au rez-de-chaussée : séjour, cuisine, trois chambres, dégagement, salle d'eau, WC. - Grenier - Grange séparée avec appentis couvert de toles fibro. Terrain attenant avec puits.
Les lieux sont occupés par le propriétaire

MISE À PRIX: 50.000 Euros

Consignation : 5 000 € à l'ordre de la CARPA

Outre les charges clauses et conditions énoncées au cahier des Conditions de Vente

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le TGI de TOURS Fait et rédigé à TOURS, le 13 mai 2019 par l'Avocat poursuivant signé : **Me J. BERBIGIER**, Avocat

S'ADRESSER POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS:

1/ **Me Julien BERBIGIER**, Avocat Associé au Barreau de TOURS, 1 rue du Pont Volant - BP 90406 - 37304 JOUE LES TOURS - T.:02.36.97.28.45, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de la vente.

2/ Au Cabinet de **Me Jean-Paul PETRESCHI, SAINT LOUIS AVOCATS** (A.A.R.P.I.), Avocat Associé au Barreau de Paris, demeurant 2 - 4 et 6 rue des Deux Ponts - Ile Saint Louis - 75004 PARIS T. 01.44.32.07.00, site internet du cabinet :saintlouisavocats.com.

3/ **LA SELARL ACTIS MANDATAIRES JUDICIAIRES**, Mandataire Judiciaire inscrite sur la liste nationale des mandataires judiciaires, demeurant 67 boulevard Chasseigne à POITIERS (86000), prise en la personne de **Me Stéphane-Alexis MARTIN**, T. 05.49.88.38.73.

4/ Greffe du JEX du TGI de TOURS, où le cahier des conditions de la vente est déposé.

5/ **Sur les lieux pour visiter le 26 JUIN 2019 de 15h00 à 16h00**

6/ Et sur INTERNET

Pour publier vos annonces légales et avis de marchés publics dans la Nouvelle République, NRD, Centre Presse et autres presses habilitées :

E-mail : aof@nr-communication.fr - Tél : **02 47 60 62 10**
NR Communication - 26, rue Alfred-de-Musset
BP 81228 - 37012 Tours Cedex 1

Pour saisir ou consulter une annonce légale : www.nr-legales.com

Pour consulter un avis de marchés publics : www.pro-marchespublics.com

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Marchés publics inf. à 90 000 Euros



Tours Métropole Val de Loire

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Tours Métropole Val de Loire, Direction des Achats et de la Commande Publique, 60, avenue Marcel Dassault, CS 30651, 37206 Tours - 3. Tél. : 02.47.80.12.00.

Objet : diagnostic partage de la problématique de gestion des déchets et étude des solutions alternatives au projet de Tours Métropole Val de Loire et des autres collectivités concernées d'Indre-et-Loire.

Procédure : procédure adaptée.

Remise des offres : 12/06/2019 à 16 h 00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 21/05/2019.

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <http://www.pro-marchespublics.com>



Tours Métropole Val de Loire

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Tours Métropole Val de Loire, Direction des Achats et de la Commande Publique, 60, avenue Marcel-Dassault, CS 30651, 37206 Tours - 3, tél. 02.47.80.12.00.

Objet : remplacement de la passerelle du camping de Savonnières.

Procédure : procédure adaptée.

Remise des offres : 12/06/19 à 14h00 au plus tard.

Envoi à la publication : le 21/05/2019.

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <http://www.pro-marchespublics.com>

Marchés publics sup. à 90 000 Euros

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

SIAEP de la région de Cravant, M. Bruno Basile - président, 1, place de l'Eglise, 37500 Cravant-les-Côteaux. Tél. : 02.47.93.13.59 - Fax : 02.47.98.45.84 - Mèl : cravant-mairie@orange.fr

L'avis implique un marché public.

Objet : travaux de renouvellement du réseau d'eau potable - RD n° 44 - Cravant-les-Côteaux

Type de marché : travaux.

Procédure : procédure adaptée.

Lieu d'exécution : Cravant-les-Côteaux - RD 44 - 37500 Cravant-les-Côteaux.

Description : fourniture et pose d'une canalisation de distribution en PVC PN 16 DN160 mm sur 1390 ml. Reprise de 1 branchement. Vannes et pièces. Raccordements sur les conduites existantes.

Forme du marché : prestation divisée en lots : non.

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.
60 % valeur technique de l'offre. 40 % prix.

Remise des offres : 17/06/2019 à 15 h 00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

Envoi à la publication le : 21/05/2019.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.pro-marchespublics.com>



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Touraine Logement, Mme Nathalie BERTIN, Directrice Générale, 14, rue du Président-Merville, BP 50815, 37008 Tours, tél. 02.47.70.18.00.

Référence acheteur : 0060.

L'avis implique un marché public.

Objet : La Riche (37520), 10 et 12, rue Laennec, Groupe n° 0060.

Procédure : procédure adaptée.

Forme du marché : prestation divisée en lots : non.

Remise des offres : 17/06/19 à 11h30 au plus tard.

Envoi à la publication : le 22/05/2019.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.pro-marchespublics.com>